



**ORIENTATIONS D'AMÉNAGEMENT
ET DE PROGRAMMATION
PAR QUARTIER OU SECTEUR**

**Secteur « Maine-Montparnasse »
(6^e, 14^e et 15^e arrondissements)**

Projet arrêté - juin 2023

Maine-Montparnasse (6^{ème}, 14^{ème}, 15^{ème})

Il y a une cinquantaine d'années, les opérations urbanistiques d'inspiration moderniste du secteur Maine Montparnasse ont bouleversé ce quartier à l'histoire culturelle riche en créant des dalles, des barres et tours réservant largement la voirie à la circulation automobile. Les constructions et les espaces libres présentent aujourd'hui de nombreux dysfonctionnements qui nuisent à l'attractivité de ce centre majeur, entrée de ville fréquentée par des parisiens mais aussi des franciliens et des visiteurs. Par ailleurs les confrontations créées tant au niveau de l'espace public qu'au niveau des volumes bâtis entre les différents projets de l'époque et le tissu environnant, nuisent aux relations entre ces secteurs, et nécessitent de recréer des liens.

Les objectifs d'aménagements sont les suivants :

Faciliter les mobilités actives dans l'ensemble du périmètre pour simplifier les parcours des piétons, des personnes à mobilité réduite, des vélos, et des usagers des transports en commun, en:

Réduisant la circulation automobile dans le secteur, en lien avec la redéfinition de la desserte de la gare. Un circuit adapté à la dispersion des trois accès ferroviaires, assorti d'une signalétique spécifique sera mis en place afin de limiter le report de ce trafic dans les quartiers d'habitation riverains. Compte tenu de la forte offre de stationnement dans le secteur et d'une offre importante de transport en commun, la réalisation de nouvelles places de stationnement voiture en infrastructure n'est pas souhaitée. Le développement des places de stationnement vélo (dont vélo-cargo) est en revanche encouragé.

Améliorant la lisibilité et l'accès aux différents programmes : dont la gare, la Tour Montparnasse, la Tour CIT et le centre sportif Armand Massard. L'entrée principale de la tour sera affirmée en limitant les activités dérivées et l'impact des différents édicules permettant l'accès à des locaux très secondaires. Les différentes contraintes techniques seront intégrées dans une trame végétale de qualité qui affirmera une liaison piétonne ouverte au public entre la gare et la place du 18 juin 1940 et qui permettra par ailleurs une ouverture visuelle sur l'avenue du Maine.

Créant des liens entre la rue du Départ et la rue de l'Arrivée.

Recalibrant les rues du Départ et de l'Arrivée au profit d'un élargissement du trottoir permettant une circulation piétonne à l'air libre et une végétalisation de cet espace. Prévoyant des itinéraires cyclables de qualité

Améliorer les continuités végétales de la place de Catalogne à la place du 18 Juin 1940, notamment :

Sur la rue du Commandant Mouchotte.

Sur la place Raoul Dautry.

Sur la rue du Départ.

Sur la place du 18 juin 1940.

Au sein de l'ensemble immobilier de la Tour Maine Montparnasse.

Restructurer le centre commercial Maine-Montparnasse pour renforcer l'urbanité du site pour en atténuer le caractère tertiaire et y développer l'habitat et les équipements collectifs en réalisant un quartier mixte.

Le nouveau quartier comprendra une part significative d'habitation (dont 35 % de logements locatifs sociaux, et intégrant une part de logements BRS, à destination notamment des familles, des étudiants et des jeunes actifs).

Le programme complémentaire portera sur des surfaces d'activités économiques, de commerces, locaux d'artisanat et associatifs avec un modèle d'exploitation favorable au développement de l'économie sociale et solidaire et d'équipements d'intérêt général. La surface de plancher liée à l'activité économique devra diminuer.

Le gabarit-enveloppe des nouvelles constructions devra s'inspirer de la partie non moderniste du quartier et favoriser la respiration du lieu.

Par ailleurs, cette restructuration visera à :

Affirmer l'identité culturelle et artistique de Montparnasse notamment par la réalisation d'un espace dédié aux pratiques artistiques contemporaines permettant un rééquilibrage de l'offre de diffusion artistique dans le Sud de Paris.

Valoriser les sous-sols en y installant des programmes au service du projet urbain et d'une ville attractive, durable et résiliente.

Créer des continuités urbaines entre le pied de la tour Montparnasse et la place du 18 juin 1940 d'une part, et entre la rue du Départ et la rue de l'Arrivée à travers l'ensemble immobilier.

Participer à l'ambition de végétalisation du quartier et créer un véritable espace vert ouvert au public et sur le quartier.



MAINE - MONTPARNASSE
 14ème et 15ème arrondissements
 Schéma d'aménagement
 Proposition de révision

Périmètres

Périmètre de l'OAP

Cadre urbain

Requalifier, mettre en valeur et végétaliser les espaces publics
 Renforcer la place de la nature

Infrastructures et activités et /ou ouvrages liés

Pôle d'échange intermodal à créer ou à restructurer
 Installations logistiques

Liens

Aménager des espaces paysagers en faveur des circulations douces
 Désenclaver les quartiers et renforcer la continuité urbaine

Équipements et espaces verts publics

Requalifier et mettre en valeur les équipements publics existants

Activités

Développer l'économie sociale et solidaire
 Activer, requalifier les pieds d'immeubles
 Développer l'agriculture urbaine

